

AGRICULTURE DE MONTAGNE

Aides pour les exploitations en conditions difficiles

Dans une proposition qu'elle déposera prochainement, Vision Landwirtschaft demande des soutiens mieux ciblés pour les exploitations de montagne en conditions difficiles.

Une petite partie des paiements directs qui doivent compenser les conditions particulièrement difficiles dans les régions de montagne (Contributions pour terrains en pente) est liée à la déclivité. Plus des trois quarts sont par contre versés en fonction du nombre d'animaux gardés et de la situation de la zone (Contributions GACD). La difficulté des conditions d'exploitation ne tient pourtant pas à l'altitude, mais avant tout au désenclavement et aux obstacles dus à l'escarpement des surfaces exploitées.

Comme tous les paiements directs ou indirects sont liés à la surface, une exploitation de montagne en situation topographique favorable touchera trois à quatre fois plus de paiements qu'une exploitation en conditions difficiles. En effet selon une étude de Vision Landwirtschaft, une famille avec des terres principalement plates peut exploiter plus de 60 hectares, mais atteint déjà sa limite en charge de travail avec 10 à 15 hectares de prairies surtout en

forte pente. La proposition du Conseil fédéral sur la réforme des paiements directs ne change malheureusement rien à cette situation.

La distribution inégale des paiements directs entre des exploitations en situation favorable ou en conditions difficiles est injuste. Et surtout, elle manque son objectif le plus important, à savoir le maintien de l'exploitation généralisée. Les terres agricoles plates sont très convoitées dans toutes les régions du pays et n'ont jamais été aussi peu abandonnées que de nos jours. Les paiements directs généraux, qui sont fondés avant tout sur le maintien des terres agricoles, n'ont pratiquement aucun effet pour cela.

En montagne, presque un mètre carré est abandonné chaque seconde dans les régions difficiles à exploiter et en forte pente. Si les exploitations doivent continuer à y vivre, alors il faut y consacrer nettement plus de contributions pour les conditions difficiles et des contributions nettement plus ciblées. Des propositions concrètes et bien étayées sont sur la table. Parmi elles, des contributions pour terrain en pente différenciées et une contribution selon la part des prairies de fauche en pente indexée à la proportion de terrains raides pour les exploitations avec des conditions vraiment difficiles.